



Montant net sur rupture conventionnelle

Par Fran12

Bonjour,
Quel est le montant net pour 631,80? brut de congés payés, et combien sur 236,80? brut de rupture conventionnelle.
Dans l'administration personne me donne la même réponse
Merci

Par kang74

Bonjour

Charges et cotisations sont propre à votre contrat, votre entreprise : donc pour les CP impossible d'être juste à l'euro près .
Pour l'indemnité, si elle correspond à l'indemnité légale de licenciement, il ne devrait pas y avoir de cotisations .

Quelle administration ?